

# Gaspillage d'eau potable : LA GOUTTE QUI FAIT DÉBORDER LE VASE!

## L'EAU... UNE RESSOURCE DE PLUS EN PLUS RARE

*Bien que l'eau soit une de nos richesses naturelles, ce n'est pas une ressource inépuisable. À la surface du globe, l'eau potable ne représente que 3 % de toute l'eau, tout le reste étant de l'eau salée.*

*Dans certains pays, on l'appelle « l'or bleu » car elle devient un enjeu vital pour le tiers de la population mondiale qui n'y a pas accès.*

*Au Québec aussi nous devons y faire attention ! La plus grande partie de notre eau se trouve dans les lacs et dans les glaciers, mais il suffit d'observer la baisse du niveau du Saint-Laurent en période de canicule pour prendre conscience de cet enjeu. Il est donc important que chacun consomme l'eau potable de manière responsable et raisonnable.*

*Ce petit guide devrait vous aider à adopter les bons gestes pour économiser l'eau potable et devenir un éco-citoyen.*



## QUELQUES GESTES POUR VOUS AIDER À DIMINUER VOTRE CONSOMMATION D'EAU POTABLE

### À la maison

Préférez la douche au bain le plus souvent possible. Un bain consomme en effet entre 150 et 200 litres d'eau alors qu'une douche seulement 60 à 80 litres. Pensez à fermer le robinet lorsque vous vous savonnez, vous lavez les dents ou vous rasez.

Les lave-vaisselle consomment jusqu'à 95 litres d'eau par utilisation, mais c'est encore moins qu'en lavant la même quantité de vaisselle à la main. Faites tourner le lave-linge et le lave-vaisselle uniquement lorsqu'ils sont pleins ou alors utilisez la fonction « demi-charge » si elle existe sur votre appareil.

Pour laver votre auto, utilisez un seau d'eau car il ne nécessite que 100 litres d'eau alors qu'un boyau en consommera 400 litres.

Il n'est pas nécessaire d'utiliser votre boyau d'arrosage pour laver votre entrée de garage. En balayant votre asphalte ou en utilisant un seau d'eau, vous économiserez plusieurs centaines de litres d'eau à chaque fois.

## Les fuites

Une chasse d'eau qui fuit représente un gaspillage de 600 litres d'eau par jour.

Un robinet qui laisse passer un filet entraîne une perte de 300 litres d'eau.

Il est donc très important de vérifier régulièrement l'état de vos tuyauteries et robinetteries.

## Au jardin

Arrosez le soir, juste avant la tombée de la nuit, lorsque l'évaporation est minimale.

Binez régulièrement la terre pour faciliter l'absorption de l'humidité de la nuit et de la rosée.

Pensez à utiliser l'eau de pluie pour arroser vos plantes en installant des récupérateurs dans vos jardins.



## À SAINT LÉONARD, ON S'Y PRÉPARE !

Le règlement municipal encadre l'utilisation d'eau potable dans les jardins : entre le 1<sup>er</sup> mai et le 15 septembre, l'utilisation de l'eau potable de Saint-Léonard est défendue pour l'arrosage sauf durant les périodes suivantes :

- les jours dont la date est paire, les occupants d'habitation dont le numéro civique est pair peuvent arroser entre 21 h et 6 h ;
- les jours dont la date est impaire, les occupants d'habitation dont le numéro civique est impair peuvent arroser entre 21 h et 6 h ;

Par contre, il est permis d'arroser jardins, fleurs, arbres, arbustes en utilisant un arrosoir manuel ou un tuyau d'arrosage muni d'un pistolet et tenu en main en tout temps.

Si vous installez une nouvelle pelouse, vous pouvez, sur obtention d'un permis de la Direction des travaux publics, de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, procéder à l'arrosage entre 21 h et 6 h pendant une durée de quinze jours consécutifs.

Il est interdit en tout temps de laver les autos en utilisant un tuyau d'arrosage sauf s'il est muni d'un pistolet interrompant le débit automatiquement.

Entre le 1<sup>er</sup> mai et le 15 septembre, il est défendu de remplir les piscines d'une capacité supérieure à cinq cents gallons (2,5m<sup>3</sup>) entre 6 h et 23 h.

## LE SAVIEZ-VOUS ? AIDE MÉMOIRE

- Les Québécois sont les 2<sup>e</sup> plus grands consommateurs d'eau potable au monde avec 400 litres par jour, contre 150 litres par jour chez les Français.
- La chasse d'eau d'une toilette utilise environ 40 % de l'eau potable d'un foyer.
- En gardant votre gazon plus long, il consommera moins d'eau et il aura meilleure apparence.

**Ces gestes simples au quotidien vous permettront de sauvegarder l'eau et de préserver les besoins des générations futures.**

**Pour en connaître plus sur le règlement municipal, vous pouvez vous présenter au bureau Accès Saint-Léonard situé au 8400, boulevard Lacordaire.**